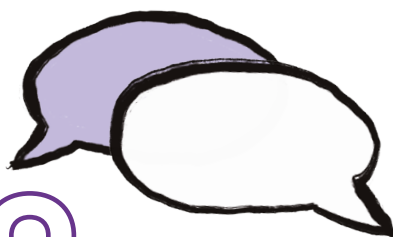


RAPPORT D'ACTIVITÉ

20
25

LA
MAISON
DES GISELE
FEMMES HALIMI
RENNES

ÉDITO



La Maison des femmes Gisèle Halimi est née d'une conviction commune entre les pouvoirs publics, l'Asfad et le CHU : collectivement, en façonnant une réponse adaptée au territoire, nous pouvons lutter contre le fléau des violences faites aux femmes.

Au sein d'un réseau partenarial dynamique, la Maison des femmes Gisèle Halimi a pour objectif de regrouper dans un même lieu de nombreuses professionnelles qui apportent aide, écoute, soins, soutien, protection et accompagnement aux femmes victimes de violences afin d'améliorer, simplifier et fluidifier leur parcours en construisant une réponse centrée sur leurs besoins, leur sécurité et leur autonomie.

Les chiffres 2025 montrent le rôle essentiel de cette jeune structure : 161 personnes mises en sécurité, 3 857 appels sur la ligne d'écoute, 756 consultations médicales, 149 nouveaux parcours de soins coordonnés, 206 séances d'ateliers thérapeutiques.

La sortie des violences nécessite un temps long et un soutien constant. En effet, près de 40% des femmes accueillies étaient déjà accompagnées en 2024.

Depuis son ouverture, l'activité de la Maison des femmes Gisèle Halimi ne cesse d'augmenter et les sollicitations sont nombreuses. Elle est aujourd'hui un acteur incontournable du territoire métropolitain pour les femmes et enfants victimes de violences.

Cette demande croissante nécessite un engagement et un investissement fort des professionnelles, bénévoles et partenaires de la structure, ainsi que des pouvoirs publics pour continuer à consolider et pérenniser les dispositifs qui constituent la Maison des femmes Gisèle Halimi.

La directrice générale du CHU **Virginie VALENTIN**,
et les co-présidents de l'Asfad
Marc ROUZEAU et **Marie-Laurence EGLIZEAUD**



SOMMAIRE



COMPRENDRE LE MODÈLE	4
Comprendre la Maison des femmes Gisèle Halimi.....	6
La Maison des femmes Gisèle Halimi et son écosystème	7
Des besoins essentiels aux réponses concrètes.....	8
Une organisation multipartenariale.....	12
 2025, UNE ANNÉE D' ACTIONS ET D' ENGAGEMENT	20
L'activité 2025 en chiffres	22
Focus 2025.....	23
Évènements marquants du CHU en 2025.....	26
Évènements marquants de l'Asfad en 2025	28
Projet immobilier 2025	30
Les femmes accompagnées	31
Un outil pour le territoire	33
Gouvernance et financements	34
 SE PROJETER : PERSPECTIVES ET BESOINS	36
Perspectives CHU 2026	38
Perspectives Asfad 2026	39
Perspectives communes 2026.....	40
 Remerciements	41



1.

COMPRENDRE LE MODÈLE

ATELIER PHOTO LA MAISON DES FEMMES

Patricia, juillet 2025



COMPRENDRE LA MAISON DES FEMMES

La Maison des femmes Gisèle Halimi est un lieu d'accueil, d'écoute et de soins pour toutes les femmes ayant vécu des violences, avec ou sans enfants, et les femmes en demande de soins en santé sexuelle. Elle réunit des **professionnelles du social, de la santé et du droit** qui ensemble forment un **guichet unique** pour accompagner les femmes à travers un **parcours facilité**, soutenant et sans rupture. Elles et ils travaillent **en réseau** avec de nombreux intervenants du territoire : associations, médecine de ville, services hospitaliers, services du Conseil départemental, établissements scolaires et universitaires, services de police, de gendarmerie et de justice.

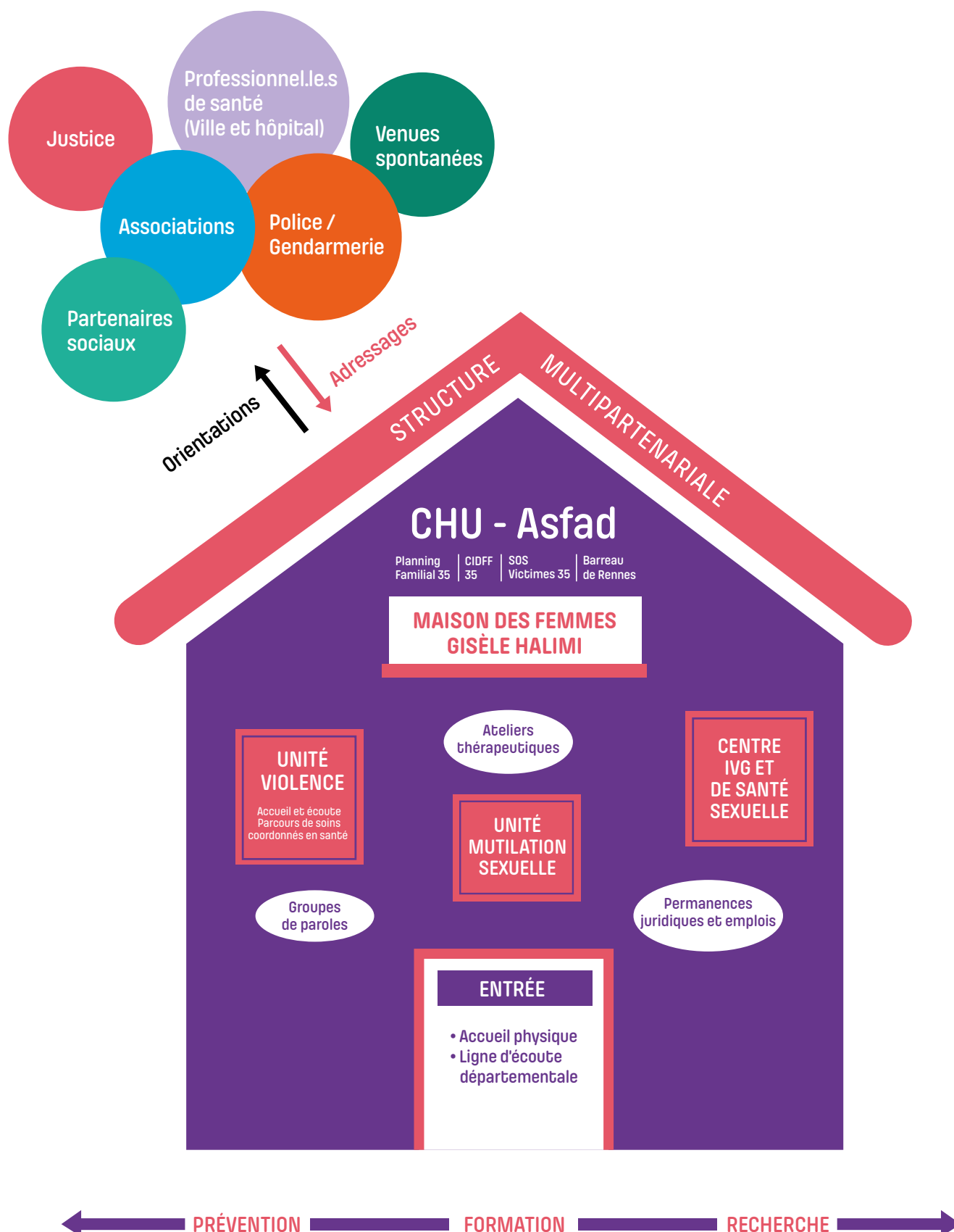


Une équipe pluridisciplinaire à l'écoute des femmes accueillies

- Animatrices d'ateliers thérapeutiques
- Assistante sociale hospitalière
- Agentes d'accueil et secrétaires
- Psychologues
- Psychiatre
- Infirmière addictologue
- Sexologue
- Avocates
- Médecin légiste
- Conseillère en insertion professionnelle

- Juristes spécialisées (droit pénal, droit de la famille, droit des étrangers)
- Travailleuses sociales
- Éducatrices de jeunes enfants
- Conseillère en vie affective et sexuelle du Planning familial 35
- Sages-femmes
- Médecins généralistes
- Gynécologue
- Bénévoles formées

La Maison des femmes Gisèle Halimi et son écosystème



DES BESOINS ESSENTIELS aux réponses concrètes



BESOIN D'ÊTRE ACCUEILLIE, ÉCOUTÉE ET CRUE



- Valeurs d'accueil et d'écoute inconditionnelles, anonymes et non jugeantes
 - Accueil individuel et collectif au sein de l'accueil de jour
 - Entretien individuel et accompagnement par l'écoute visant la conscientisation des violences.
- Différentes modalités d'écoute :
- Écoute active via la ligne d'écoute départementale 24h/24 et 7j/7 pour échanger sur les violences vécues et s'informer
 - Entretiens « sans rendez-vous » et sur rendez-vous permettant de s'adapter aux différentes temporalités des femmes

3 857

APPELS TRAITÉS
SUR LA LIGNE
D'ÉCOUTE
DÉPARTEMENTALE

1 630

ENTRETIENS

2 648

PASSAGES* DE FEMMES
À L'ACCUEIL DE JOUR

*nombre de passages : comptabilise une femme plusieurs fois



BESOIN D'ÊTRE MISE EN SÉCURITÉ ET PROTÉGÉE



- Évaluation du danger de la situation
- Mise en sécurité en lien avec le GIP SIAO et la FNSF
- Rédaction d'écrits contribuant à la protection des femmes et de leurs enfants
- Accompagnement dans la mise en œuvre de mesures de protection (ordonnance de protection, téléphone grave danger, etc.) et élaboration conjointe d'un plan de sécurité adapté à la situation

335

DEMANDES
DE MISES
EN SÉCURITÉ

161

MISES
EN SÉCURITÉ
HONORÉES

7

SIGNALEMENTS

46

CONSULTATIONS
MÉDICALES
EN URGENCE



BESOIN DE PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ SUR LE PLAN SOMATIQUE, SEXUEL ET PSYCHOLOGIQUE



- Consultations médicales en santé sexuelle, IVG, mutilations sexuelles féminines
- Consultations médicales de médecine générale, gynécologie, sexologie, psychiatrie, addictologie, médecine légale
- Psychothérapie avec une approche centrée sur le psychotraumatisme
- Psychoéducation afin de comprendre les conséquences des violences et renforcer les stratégies d'apaisement et d'adaptation au quotidien
- Groupes de parole

615

CONSULTATIONS
SANTÉ SEXUELLE

249

CONSULTATIONS
MUTILATIONS

1 532

IVG

234

CONSULTATIONS
MÉDICALES
GÉNÉRALISTES ET
SPÉCIALISÉES

1 561

CONSULTATIONS
PSYCHOLOGIQUES



BESOIN D'ÊTRE MISE EN LIEN ET SOUTENUE PAR UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET COORDONNÉ, GARANTISSANT LA CONTINUITÉ DU SUIVI



Un accompagnement par une soignante référente, pour coordonner les différents intervenants et assurer la continuité du parcours, dans le respect du rythme de chaque femme

149

NOUVELLES FEMMES INCLUSES DANS
UN PARCOURS PERSONNALISÉ ET
COORDONNÉ DE SOINS (PPCS) EN 2025

478

CONSULTATIONS DE COORDINATION
DE PARCOURS



BESOIN D'ÊTRE AIDÉE ET ACCOMPAGNÉE POUR LA STABILITÉ MATÉRIELLE, SOCIALE ET ADMINISTRATIVE



- Accès aux espaces douche/salle de bain, espace multimédia, cuisine, buanderie, lieu de repos, bagagerie au sein de l'accueil de jour
- Remise de kit d'hygiène, kit alimentaire et vêtements pour les femmes et enfants sans ressources bénéficiant d'une mise en sécurité en hôtel social
- Accompagnement social par une assistante sociale hospitalière

245

ENTRETIENS AVEC L'ASSISTANTE SOCIALE HOSPITALIÈRE

294

MACHINES À LAVER



BESOIN D'ÊTRE INFORMÉE DE SES DROITS ET ACCOMPAGNÉE DANS LES DÉMARCHES DE PROTECTION ET DE JUSTICE



- Permanences juridiques (information et orientation) : CIDFF 35, avocates du Groupe de Défense des Victimes (Barreau de Rennes), SOS Victimes 35 et juriste Asfad : droit des personnes étrangères et droit international de la famille
- Rédaction de certificats médico-légaux pour décrire les violences et appuyer les demandes de protection et les procédures. Information sur les droits, préparation au dépôt de plainte et soutien dans les démarches

129

PERMANENCES JURIDIQUES

78

CERTIFICATS MÉDICO-LÉGAUX

424

RENDEZ-VOUS HONORÉS PENDANT LES PERMANENCES JURIDIQUES



BESOIN D'ÊTRE SOUTENUE POUR RETROUVER L'AUTONOMIE, SA CAPACITÉ D'AGIR ET S'ÉPANOUIR DANS LE LIEN SOCIAL



- Orientation progressive vers le droit commun et mobilisation du réseau partenarial
- Participation aux ateliers thérapeutiques
- Permanences d'insertion socioprofessionnelle
- Accueil de jour : espace collectif qui favorise le lien social et la mise en relation entre femmes confrontées à des situations (victimes de violences conjugales ou toute autre forme de violences intrafamiliales actuelles) et des problématiques similaires
- Activités collectives et temps forts : ateliers « Un temps pour soi » sur l'accueil de jour, ateliers jardinage, tricot, crochet, temps forts sur l'année

206

SÉANCES D'ATELIERS
THÉRAPEUTIQUES

17

PERMANENCES AVEC UNE
CONSEILLÈRE D'INSERTION
PROFESSIONNELLE DU CIDFF



BESOIN D'ÊTRE SOUTENUE DANS LA PARENTALITÉ ET AIDÉE À PROTÉGER SES ENFANTS



- Un accompagnement à la parentalité est assuré pour soutenir les mères, valoriser leurs compétences et prévenir les impacts des violences sur la dynamique familiale
- L'accueil de jour met à disposition un espace dédié aux enfants accompagnant leur mère, ainsi qu'un espace bébé
- Des séances de yoga mère-enfant offrent un espace d'apaisement et de reconnexion, facilitant le lien et la sécurité affective
- Une coordination renforcée avec l'UAPED permet d'articuler l'évaluation et la prise en charge des enfants, en garantissant un suivi cohérent et partagé
- En cas de besoin, un travail est mené en lien avec la protection de l'enfance pour activer les relais adaptés et sécuriser la situation de l'enfant

28

SÉANCES DE YOGA
MÈRE-ENFANT

189

FEMMES SE SONT
PRÉSENTÉES AVEC LEURS
ENFANTS SUR L'ACCUEIL
DE JOUR EN 2025

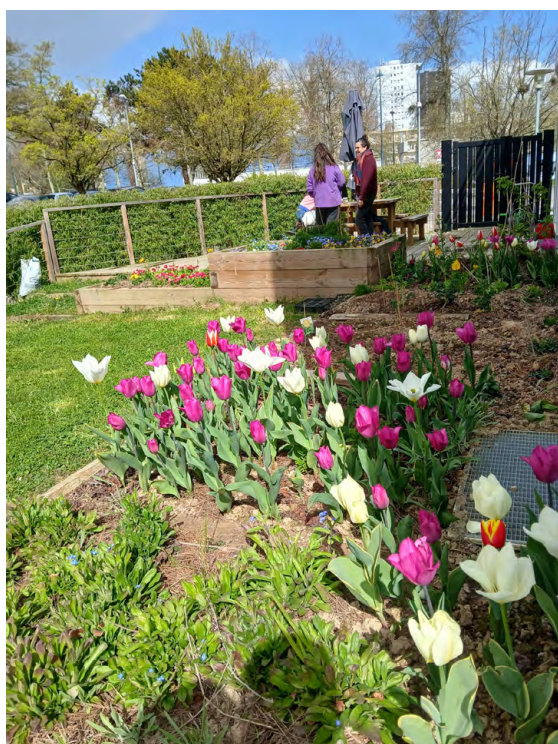
48

MÈRES ONT UN SUIVI
AVEC LE PSYCHOLOGUE
DE L'Asfad

96

ENFANTS SONT
BÉNÉFICIAIRES
SECONDAIRES
DE CE SUIVI

UNE ORGANISATION multipartenariaire



La Maison des femmes Gisèle Halimi est une structure multipartenariaire co-portée par le Centre Hospitalier Universitaire de Rennes et l'Asfad qui unissent leurs expertises pour offrir un guichet unique d'accueil, d'écoute et de soins. Les missions des co-porteurs sont complémentaires afin de répondre à l'ensemble des besoins des femmes et de leurs enfants. Voici la présentation des rôles respectifs.



RÔLE DU CHU

La « Maison des femmes santé » au sein de la Maison des femmes Gisèle Halimi propose des parcours de soins personnalisés. Elle assure la **coordination globale** des expertises médicales, du soutien psychologique et de l'accompagnement **médico-social**.

Cette approche permet de garantir aux patientes une trajectoire de **reconstruction** fluide et cohérente et favorise la restauration de la santé globale et du **pouvoir d'agir** des femmes accueillies.

Au sein de la Maison des femmes Gisèle Halimi, la Maison des femmes santé assure la coordination des parcours de soins initiés par les femmes accueillies à travers trois unités de soins.

1 UNITÉ VIOLENCES CONJUGALES, INTRAFAMILIALES, SEXISTES ET SEXUELLES FAITES AUX FEMMES

Cette unité propose un parcours de santé pluridisciplinaire pour toutes les femmes (adultes et mineures) confrontées à toutes formes de violence.

Ses missions principales sont :

- **La coordination** pour assurer l'articulation entre les expertises médicales, psychologiques, sociales, juridiques et médico-légales, afin de garantir une réponse de soins globale, cohérente et sans rupture. La coordination repose sur une référente de parcours, interlocutrice repère pour les femmes accompagnées, qui veille à structurer le lien entre les différents intervenants et les partenaires du territoire. Cette organisation permet de sécuriser le parcours, d'éviter les répétitions du récit traumatique et d'adapter en permanence le suivi à la temporalité de chaque femme.

• Le repérage, l'évaluation et la prise en charge médicale des conséquences des violences

- **Santé mentale et psychotraumatisme :** Accompagnement spécifique des impacts psychiques avec une expertise centrée sur le psychotraumatisme et transmission de repères et d'outils concrets pour permettre aux femmes accompagnées de comprendre ce qu'elles traversent, d'identifier les effets du traumatisme et de mobiliser des ressources pour atténuer les symptômes.
- **Santé physique et somatique :** Prise en charge des atteintes physiques et des manifestations somatiques consécutives aux violences.
- **Santé sexuelle et gynécologique :** Accès aux soins gynécologiques, à la contraception, au dépistage des IST et à la prise en charge des douleurs gynécologiques et des troubles de la sexualité.

• L'expertise médico-légale et l'accès aux droits

- **Sécurisation des preuves :** Rédaction de certificats médicaux permettant de recueillir des preuves même en l'absence de dépôt de plainte immédiat.
- **Accompagnement social hospitalier :** Appui d'une assistante sociale dédiée pour l'ouverture des droits, l'orientation et l'accompagnement social.
- **Le soutien à la parentalité et protection**
 - **Lien avec l'UAPED :** Une attention particulière est portée aux enfants co-victimes en lien étroit avec l'unité d'accueil pédiatrie enfance en danger (UAPED).
 - **Lien avec la protection de l'enfance** pour l'évaluation et la sécurisation de la situation de l'enfant.

2 UNITÉ SANTÉ SEXUELLE DES FEMMES ET INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE (IVG)

Le centre IVG et santé sexuelle assure des missions de prévention et de soins, incluant la contraception, le dépistage et le traitement des infections sexuellement transmissibles, ainsi que le suivi gynécologique pour les femmes ayant des difficultés d'accès aux soins.

Il assure également le suivi et la réalisation des IVG par toutes les méthodes disponibles.

Le Planning Familial 35 intervient au sein de l'unité de soins VFF et au centre IVG et santé sexuelle dans le cadre d'une convention de partenariat avec le CHU de Rennes par la mise à disposition de conseillères en vie affective et sexuelle (CVAS) directement dans la structure.

Cette unité constitue une porte d'entrée vers l'unité Violences, grâce au repérage des violences permettant d'orienter les femmes vers un accompagnement adapté.

3 UNITÉ MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES

Elle propose un parcours pluridisciplinaire explorant les problématiques liées à l'excision. Ainsi, des consultations médicales et sexologiques, des entretiens psychologiques, la rédaction de certificats médicaux d'excision et une possible reconstruction chirurgicale sont proposés par une équipe spécialisée. Les mineures sont reçues lors d'une consultation dédiée notamment pour les demandes de certificat de non-excision requis pour une demande d'asile.



4 FORMATION/ SENSIBILISATION

Engagement soutenu en faveur de la formation initiale et continue des professionnels de santé avec pour objectif de renforcer le repérage, l'orientation et la prise en charge de première ligne des femmes victimes de violences.

À ce titre, trois internes ont été formés in situ aux côtés de 18 étudiants en santé et stagiaires accueillis dans une dynamique de formation continue. L'équipe contribue également à de nombreux enseignements universitaires et actions de formation théorique.

L'équipe a organisé la première édition de la journée de formation à destination des professionnels de santé, intitulée « Violences faites aux femmes : soignants en première ligne », appelée à être reconduite deux fois par an.

En complément, une activité régulière de sensibilisation est menée auprès des professionnels et du grand public, avec l'appui des bénévoles du CHU de Rennes, afin d'informer sur les violences faites aux femmes, de favoriser leur repérage précoce et de faire connaître les actions de la Maison des femmes Santé. Au cours de l'année, **sept événements** ont ainsi été couverts, parmi lesquels :

- le 8 mars, dans le bâtiment des écoles du **CHU de Rennes** ;
- le 23 avril, lors d'une conférence organisée par la **CPTS Rennes Centre** ;
- du 3 au 5 juin, dans le cadre du **Bus du Cœur des Femmes** ;
- le 27 juin, au CFA de Mongermont, à l'occasion d'une **journée de sensibilisation** aux violences faites aux femmes ;
- le 20 novembre, lors d'une formation sur la santé des femmes coorganisée par le **Living Lab santé des femmes** ;
- le 21 novembre, à l'**ECS des Champs Manceaux** ;
- le 9 décembre, à la **Maison des usagers du CHGR**.

Les équipes du CHU ont également répondu présentes à plusieurs congrès tout au long de l'année 2025 tels que le congrès des Maisons des femmes du collectif Restart, Paris Santé femmes ou bien encore la journée métropolitaine de Rennes afin de représenter le volet santé de la Maison des femmes Gisèle Halimi et de partager leur expertise.

5 RECHERCHE

La recherche constitue un axe structurant de l'activité : elle permet de mieux connaître les conséquences des violences faites aux femmes, d'évaluer les pratiques et de faire évoluer les réponses de soin, d'accompagnement et de prévention au plus près des besoins des patientes.

La Maison des femmes Santé participe au Living Lab Santé des Femmes porté par le CHU de Rennes, un espace de co-construction associant usagères, soignants et chercheurs pour expérimenter de nouvelles pratiques et outils innovants.

Plusieurs projets de recherche soutiennent cette dynamique, autour de trois axes : l'évaluation d'un parcours de soins coordonné pour les femmes souffrant d'endométriose, la prévention des violences gynécologiques et obstétricales, et l'amélioration de l'accessibilité des soins pour les femmes en situation de handicap victimes de violences.

Cette dynamique garantit un accompagnement fondé sur des données probantes, tout en plaçant l'expérience des femmes au cœur de l'innovation médicale.

6 ATELIERS COLLECTIFS

Des ateliers collectifs (jardinage, tricot, crochet, créations thématiques) sont animés par les bénévoles de la Maison des femmes Santé. Ces activités constituent un vecteur d'ancrage personnel et de renforcement du lien social.

Évènements 2025

RÔLE DE L'Asfad

Le service d'Accueil, d'Ecoute et de Prévention des violences se fonde sur la volonté de lutter contre les violences faites aux femmes. Il accompagne spécialement les femmes victimes de violences conjugales actuelles et passées et les femmes victimes de toutes autres formes de violences intrafamiliales présentes. Le service a vocation à proposer des réponses adaptées aux différents besoins des femmes, en s'adaptant à leurs temporalités.

Il s'agit d'un service d'accueil, d'écoute, d'orientation et de prévention des violences conjugales. L'équipe de professionnelles, de formation en travail social et formées à l'écoute des violences, propose différentes modalités d'accueil selon les besoins des femmes et de leurs enfants. Le service respecte la temporalité et la confidentialité de chaque situation singulière. Les femmes peuvent également rester dans l'anonymat si elles le souhaitent.

1 UNE LIGNE D'ÉCOUTE

La ligne d'écoute départementale dédiée aux femmes victimes de violences est accessible 24h/24 et 7j/7. Les écoutantes de la Maison des femmes Gisèle Halimi gèrent cette ligne téléphonique de 9h00 à 19h00 du lundi au vendredi, puis elle est transférée les nuits et weekends sur les autres services relais de l'Asfad. Elle est l'une des principales portes d'entrée de l'Accueil de jour et de la Maison des femmes Gisèle Halimi. Elle permet de recueillir les premières paroles des femmes qui appellent, de les informer, de les orienter et, le cas échéant, de les mettre en sécurité. L'accessibilité permanente de ce dispositif est essentielle afin de permettre aux femmes de joindre une interlocutrice au moment où le besoin se fait sentir. Lorsque les appels sont répétés, la ligne d'écoute peut s'inscrire dans une logique d'accompagnement individuel. Cette modalité est particulièrement adaptée pour les femmes ne pouvant, pour des raisons matérielles, physiques ou psychiques, se présenter spontanément au service sur l'espace d'accueil de jour.



3 UNE MISE EN SÉCURITÉ

Le service d'Accueil, d'Ecoute et de Prévention des violences de la Maison des femmes Gisèle Halimi est prescripteur pour déclencher le dispositif de mises en sécurité des femmes et de leurs enfants sur l'ensemble du territoire d'Ille-et-Vilaine en partenariat étroit avec les services du GIP SIAO 35. Dans le cas où serait avéré un danger grave et imminent lié au contexte de violence et après évaluation des écoutantes, une place en dispositif hôtelier peut être proposée en urgence conformément au protocole établi par la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités). Le service sollicite en premier lieu le 115, mais en l'absence de place immédiate, la FNSF (Fédération Nationale Solidarité Femmes) peut également proposer une solution hôtelière rapide pour répondre au besoin urgent de mise en sécurité.

2 UN ACCUEIL DE JOUR

L'accueil de jour constitue un espace accessible sans rendez-vous trois jours par semaine : lundi, mercredi et vendredi, de 9h30 à 16h30 en continu. Il offre aux femmes un lieu sécurisant et inconditionnel, favorisant une première mise à l'abri et un temps de répit. Pensé comme un lieu ressource, il permet de répondre à une diversité de besoins du quotidien : se reposer, faire une lessive, cuisiner, se poser en sécurité, faire jouer les enfants, tout en proposant des réponses à la fois collectives et individuelles. À la demande des femmes, l'accueil de jour peut également constituer un premier pas vers un entretien d'écoute individualisé, un soutien psychologique, une participation à un groupe de parole ou à des activités à visée thérapeutique.

4 L'ORIENTATION

Le service se positionne comme un point d'entrée de premier niveau, accessible et sans condition, qui n'a pas vocation à se substituer aux dispositifs existants. Il joue un rôle central d'évaluation et d'orientation, en accompagnant les femmes vers les partenaires les plus adaptés à leurs besoins : acteurs de l'action sociale, du soin, de la justice, de la protection de l'enfance, de l'insertion professionnelle ou encore de l'accès au logement.

Que ce soit via la Ligne d'écoute départementale ou l'Accueil de jour, les femmes sont guidées par les travailleuses sociales du service pour permettre et faciliter la mise en lien avec les bons interlocuteurs au sein d'un maillage territorial important.

5 PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

Que ce soit dans l'accompagnement de femmes qui se posent des questions sur l'avenir de leur relation avec un partenaire potentiellement violent, ou de femmes qui vivent des violences présentes dans le but de prévenir le pire, voire ayant souffert des violences de leurs parents et ne souhaitant pas répéter ces schémas, **la prévention est transversale à toutes les missions d'écoute du service.**

Depuis sa création, un des objectifs du service est de renforcer la prévention primaire en dehors des murs, c'est-à-dire auprès d'un public a priori départi de violences conjugales ou intrafamiliales.

En 2025, le service a travaillé au déploiement et à la structuration de la Mission prévention de l'Asfad basée à la Maison des femmes Gisèle Halimi.

La Mission prévention poursuit des objectifs généraux de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, et de prévention des situations de danger liées aux violences faites aux femmes.

Portée par une professionnelle formée, la mission a déployé 29 actions en 2025 auprès de publics variés (jeunes, professionnels, étudiants, grand public), touchant directement 540 personnes. S'appuyant notamment sur l'outil pédagogique « Est-ce Aimer ? », continuellement actualisé au regard des évolutions législatives et des dispositifs existants, ces interventions contribuent à diffuser une culture commune de prévention et à outiller les acteurs du territoire face aux violences conjugales et intrafamiliales.

6 FORMATION

En 2025, **la formation constitue un levier important de l'action du service d'Accueil, d'Ecoute et de prévention** de la Maison des femmes Gisèle Halimi, à la fois au service de la professionnalisation continue de l'équipe et de la diffusion des savoirs auprès des acteurs du territoire. L'équipe s'inscrit dans une dynamique de **montée en compétences** (formation à la gestion de crise, à l'accompagnement au dépôt de plainte, la prise en compte des spécificités des violences), tout en assurant la formation et la transmission de ses expertises.

Les bénévoles ont également bénéficié d'une formation dispensée par la FNSF*, combinant apports théoriques, sensibilisation au cycle des violences et temps d'immersion au sein du service, afin de leur permettre d'intervenir de manière progressive, autonome et adaptée aux besoins des femmes accompagnées.

Le psychologue du service et la chargée de mission Prévention ont également assuré des formations ex situ, notamment auprès d'étudiantes en travail sanitaire et social, de professionnelles de santé et du médico-social, d'associations partenaires du réseau ou bien encore dans le cadre de la lutte contre les violences au sein du couple et sexistes, auprès d'auteurs de violences.

* Fédération Nationale de Solidarité des Femmes



LES TEMPS EN COMMUN

Le CHU de Rennes et l'Asfad ont instauré des temps de travail communs réguliers. Ces instances d'échanges sont essentielles pour :

- 1 Assurer la transmission fluide des informations** lors des réunions bihebdomadaires appelées «boussoles».
- 2 Recueillir les premiers éléments essentiels :** la mise en commun des premiers éléments recueillis sur la situation des femmes permet aux différentes professionnelles de la MDF GH de flécher les urgences et d'adapter les parcours en fonction des besoins des femmes.
- 3 Croiser les expertises :** ces moments permettent d'aborder les situations complexes sous un angle transdisciplinaire pour **co-construire les réponses les plus adaptées** aux besoins spécifiques de chaque femme, lors des réunions « parcours complexes » mensuelles.



© Yann Castanier

L'offre transversale de la Maison des femmes Gisèle Halimi constitue une offre complémentaire, commune aux trois unités et accessible à toutes les femmes pour les aider à reprendre confiance en elles et à se reconstruire. Elle se décline en trois axes complémentaires :

- **L'accès aux droits et à l'insertion :** des permanences hebdomadaires sont assurées au sein de la structure par des partenaires experts, notamment le CIDFF 35 (droit de la famille et insertion professionnelle), SOS Victimes 35 (droit pénal), les avocats du Barreau de Rennes et la juriste de l'Asfad spécialisée en droit international de la famille et droit des étrangers.
- **Les ateliers thérapeutiques :** animés par des professionnelles formées aux violences, ces ateliers hebdomadaires (karaté adapté, art-thérapie, yoga femme et mère-enfant, théâtre, sophrologie, photo-slam et danse-thérapie) visent la réappropriation du corps, la gestion des émotions et la restauration de l'estime de soi.
- **Les groupes de parole :** organisés mensuellement afin d'offrir un espace sécurisé de partage et de solidarité entre paires autour de la thématique violences dans le parcours migratoire ou au pays d'origine.

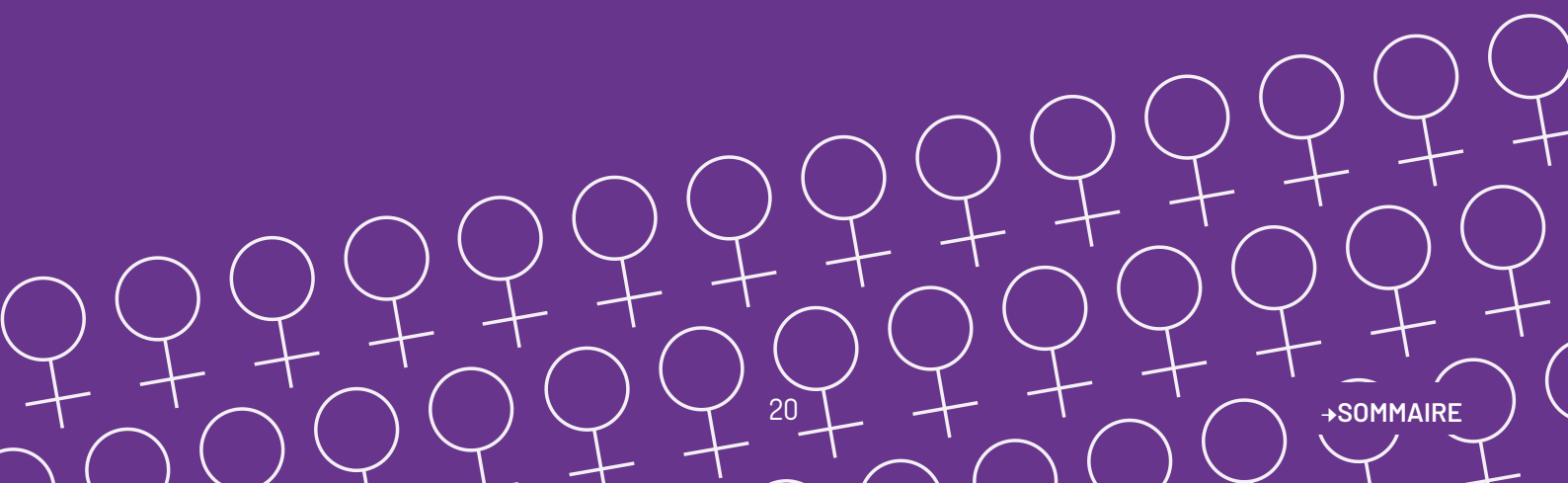


© Yann Castanier



2.

2025, UNE ANNÉE D'ACTIONS ET D'ENGAGEMENTS



ATELIER PHOTO LA MAISON DES FEMMES

Charlotte, juillet 2025



L'ACTIVITÉ 2025 en chiffres

Asfad

12,4 ETP

9 travailleuses sociales, 1 responsable de service, 1 psychologue, 1 chargée de missions ainsi qu'une chargée de mission en Prévention

242

demi-journées d'ouverture de l'Accueil de jour en 2025

10

bénévoles actives

1097

femmes différentes ont bénéficié de notre service (contact via ligne d'écoute, mail ou venue sur l'Accueil de jour)

3575

appels traités sur la ligne d'écoute en 2025

1264

entretiens avec les femmes ont été réalisés par l'équipe en 2025 dont 852 « sans rendez-vous »

161

demandes de mises en sécurité honorées

2 648

passages* de femmes sur l'Accueil de jour
*une femme pouvant passer plusieurs fois.

1,72 ETP

chargées d'accueil

CHU

5,6 ETP

répartis en 14 professionnelles (médecin généraliste, sage-femme, assistante sociale hospitalière, conseillère en vie affective et sexuelle, gynécologue-légiste, psychologue, médecin urgentiste et secrétaire médicale)

14

bénévoles actives

447

femmes prises en charge et suivies

149

nouveaux parcours de soins personnalisés et coordonnés mis en place

1902

consultations/entretiens ont été réalisés par l'équipe en 2025

44

avis spécialisés via téléexpertise

52

déplacements de l'équipe dans les unités de soins de l'Hôpital Sud, au lit du patient

46

consultations médicales en urgence

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 18h toute l'année

CHU : L'UNITÉ DE SOINS POUR LES MUTILATIONS SEXUELLES FÉMININES

L'Unité de soins dédiée à l'accompagnement des femmes victimes de mutilations sexuelles, portée par le CHU de Rennes, constitue l'un des trois piliers de l'offre médicale de la Maison des femmes Gisèle Halimi. Elle propose un parcours de soins pluridisciplinaire complet pour répondre aux enjeux physiques, psychiques et sociaux liés à l'excision.

1 UN PARCOURS COORDONNÉ ET PLURIDISCIPLINAIRE

L'entrée dans le parcours s'effectue généralement par une consultation avec une sage-femme. Ce premier temps d'échange permet de :

- Recueillir la demande de la femme et son histoire de vie.
- Confirmer ou infirmer la présence d'une mutilation et en préciser le type.
- Rédiger un certificat médical descriptif si nécessaire.
- Proposer une évaluation pluridisciplinaire (gynécologique, sexologique, psychologique, sociale).



2 DES SOLUTIONS DE RECONSTRUCTION ET D'ACCOMPAGNEMENT

L'unité offre des soins complémentaires entre eux et adaptés à la temporalité de chaque femme :

- **Soins spécialisés** : Consultations médicales, psychologiques et sexologiques dédiées.
- **Chirurgie** : Possibilité d'une intervention chirurgicale après une préparation et un suivi adapté.
- **Permanences juridiques** de la Maison des femmes Gisèle Halimi.
- **Soutien collectif** : Accès aux ateliers thérapeutiques transversaux et au groupe de parole dédié aux femmes exilées.

3 UNE MISSION SPÉCIFIQUE DE PROTECTION DES MINEURES

L'unité joue un rôle crucial dans la protection de l'enfance. Des consultations dédiées aux mineures sont organisées, notamment pour la rédaction de certificats de non-excision. Ces documents sont souvent indispensables dans le cadre des demandes d'asile pour protéger les jeunes filles d'un risque de mutilation lors d'un éventuel retour dans le pays d'origine. **En 2025, 142 consultations mineures ont été réalisées.**

Ce dispositif unique garantit aux femmes un espace sécurisant et expert pour se réapproprier leur corps et leur santé, tout en bénéficiant de la technicité d'un plateau hospitalier de référence.

L'Asfad : L'ACCUEIL DE JOUR, UN ESPACE CONÇU POUR LES FEMMES ET LEURS ENFANTS

L'accueil de jour de l'Asfad, créé en 2012 est un des piliers fondamentaux de la Maison des femmes Gisèle Halimi. Il est une porte d'entrée privilégiée pour toutes les femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales et leurs enfants. C'est un espace d'accueil où y déposer ses valises au sens propre comme au figuré, **un espace ressource, de mise à l'abri, d'apaisement et de reconstruction conçu pour offrir un accueil inconditionnel** aux femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales.

Cette dimension collective constitue le cœur battant de l'Accueil de jour, où le lien social agit comme un véritable levier thérapeutique. En plaçant l'entraide entre pairs au centre de ses ateliers et de son espace partagé, **le service permet aux femmes de rompre l'isolement et de transformer leur vécu individuel en une force de solidarité collective.**

2 TEMPS FORTS ET ATELIERS : AGIR POUR SE RECONSTRUIRE

La réponse collective de l'équipe se traduit par une programmation d'ateliers « Un temps pour soi » et d'événements visant à restaurer l'estime de soi. En 2025, la vie du service a été rythmée par plusieurs temps forts comme :

- La convivialité partagée : la « Galette des Reines » en janvier et l'atelier crêpes de la Chandeleur ont permis de partager des moments de plaisir simple hors du contexte des violences.
- L'expression et la création : les ateliers de réalisation de films « Femmes au premier plan » et une soirée théâtre d'improvisation en octobre ont offert des espaces de reprise de confiance et de projection.
- La célébration collective : une fête de fin d'année réunissant une cinquantaine de personnes autour d'ateliers cuisine et d'un repas partagé.

3 DE L'ESPACE COLLECTIF VERS LA SINGULARITÉ

L'accueil de jour de la Maison des femmes Gisèle Halimi travaille à **prendre en compte la temporalité de chaque femme et respecte les singularités de chaque situation.** Ce service propose de façon complémentaire **une écoute individualisée** via des entretiens individuels et/ou un suivi psychologique.

1 L'ESPACE PARTAGÉ : ROMPRE L'ISOLEMENT ET RESTAURER L'ESTIME DE SOI

L'accueil collectif, ou « espace partagé », est un lieu ressource qui permet de répondre aux besoins immédiats tout en créant du lien social. Cet espace offre :

- **Des services de première nécessité** : accès à une buanderie, une cuisine équipée, une douche, une salle de jeux pour les enfants, une bibliothèque, un lit et un espace informatique.
- **Un cadre thérapeutique informel** : la présence continue d'une équipe professionnelle formée garantit un cadre sécurisant où la parole circule librement, sans obligation de verbaliser les violences.
- **La force des pairs** : les rencontres entre femmes favorisent l'entraide entre pairs, la sororité, l'émancipation du statut de victime pour reprendre le pouvoir sur son vécu.



© Yann Castanier

Focus commun 2025

Les séminaires de la Maison des femmes Gisèle Halimi

BÂTIR UNE CULTURE COMMUNE DE L'EXPERTISE

La Maison des femmes Gisèle Halimi a organisé deux séminaires de travail réunissant l'ensemble de ses équipes du CHU et de l'Asfad. Ces temps forts rassemblent à chaque session une quarantaine de professionnelles issues des trois unités de la structure.

Véritables espaces de co-construction et d'interconnaissance, ces séminaires sont indispensables pour garantir la cohésion d'une structure où des cultures professionnelles hospitalières et associatives coopèrent. Ils poursuivent plusieurs objectifs essentiels :

- **Favoriser l'interconnaissance** entre les différents corps de métiers et les compétences respectives.
- **Co-construire le développement de la structure** en réfléchissant ensemble à mieux répondre aux besoins des femmes **et faire évoluer l'offre de service.**
- **Partager une culture commune** et faire le point sur l'activité globale pour maintenir le sens de nos missions interdisciplinaires.



THÉMATIQUE 2025 : L'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES ISSUES DE LA PSYCHIATRIE

Chaque séminaire est l'occasion d'approfondir une thématique clinique ou organisationnelle spécifique. En 2025, les réflexions ont porté sur l'accompagnement des femmes victimes de violences présentant des parcours psychiatriques complexes.



ÉVÈNEMENTS MARQUANTS du CHU en 2025

JANVIER

En 2025, la Maison des femmes Santé a consolidé son équipe de bénévoles par la création d'un parcours d'intégration obligatoire, incluant une formation d'une journée en e-learning et la signature d'une charte d'engagement.

Ce dispositif garantit l'adoption d'une posture de « tuteur de résilience » adaptée à la clinique du traumatisme, tout en sécurisant le respect strict de la confidentialité. Au-delà du soutien événementiel, les bénévoles s'impliquent désormais dans des activités de ré-autonomisation (jardinage, tricot, crochet), essentielles pour rompre l'isolement et restaurer durablement l'estime de soi et le pouvoir d'agir des patientes.



ANNÉE 2025

En 2025, le CHU de Rennes a renforcé ses liens avec le centre de référence de psycho-traumatisme de Bretagne via la signature d'une convention de partenariat comprenant notamment des temps d'échanges communs avec avis d'expertises sur des situations complexes, des formations sur le psychotraumatisme, des temps d'immersion croisée et des orientations facilitées.

JUIN

La structuration des parcours s'est renforcée en 2025 avec la création d'une Hospitalisation de Jour (HDJ) d'évaluation initiale pour les unités violences et mutilations.

Ce dispositif repose sur l'unité de temps et de lieu : en une seule matinée, la patiente bénéficie de consultations successives avec une sage-femme, un psychologue, un médecin et, si besoin, une assistante sociale.

Cette organisation simplifie les démarches des femmes, limite la répétition épuisante du récit traumatique et permet une analyse pluridisciplinaire immédiate indispensable pour définir le Plan Personnalisé de Coordination en Santé (PPCS). Ce format d'HDJ garantit également une valorisation financière (T2A) nécessaire à la pérennité de l'unité hospitalière.

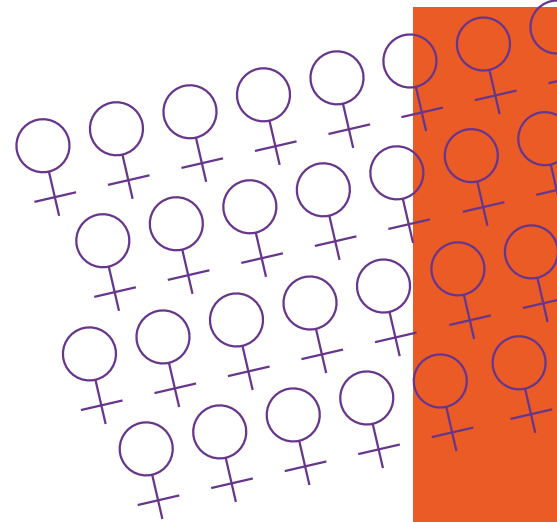
CHU

NOVEMBRE



Contribution à la structuration du Living Lab Santé des femmes : un dispositif d'innovation collective autour des enjeux de la recherche sur la santé des femmes.

Ce dispositif a pour objectif d'accompagner les projets innovants, de tester des outils et de favoriser l'amélioration continue des pratiques.



CHU

DÉCEMBRE

Le 16 décembre 2025, la première journée de formation « Violences faites aux femmes : soignants en première ligne » a réuni 120 professionnels de santé de l'Ille-et-Vilaine.

Organisée dans le cadre de la mission d'appui départemental confiée par l'ARS, elle visait à renforcer les compétences des soignants en matière de repérage, d'évaluation et d'orientation des femmes victimes de violences. Alternant apports théoriques, outils pratiques et échanges d'expériences, cette journée a également contribué à renforcer les liens entre professionnels et à structurer un réseau de soins coordonné à l'échelle départementale.»

En décembre 2025, une étape importante a été franchie avec la signature de la convention relative au dépôt de plainte simplifié entre l'ARS, les services de justice et les forces de l'ordre (police et gendarmerie).

Ce dispositif répond aux recommandations nationales imposant aux établissements hospitaliers dotés de services d'urgences et de gynécologie de faciliter l'accès au droit pour les victimes de violences.

Cette organisation assure ainsi une articulation fluide entre le soin et la justice, tout en respectant scrupuleusement le consentement, le rythme et la temporalité de chaque patiente.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS de l'Asfad 2025

30 JANVIER

Livraison du projet de service 2025-2029 du service Accueil de jour Écoute-Prévention de l'Asfad.

Ce projet travaillé durant l'année 2024 constitue **les fondements de l'action du service en matière de lutte contre les violences faites aux femmes et engage à rechercher le meilleur de nos pratiques pour répondre au mieux aux besoins présents et à venir**. Il constitue le socle commun des professionnelles du service pour agir efficacement en cohésion avec les valeurs de l'Asfad : une association féministe, militante, sociale et solidaire.

Asfad →

25 MARS

Soirée à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars

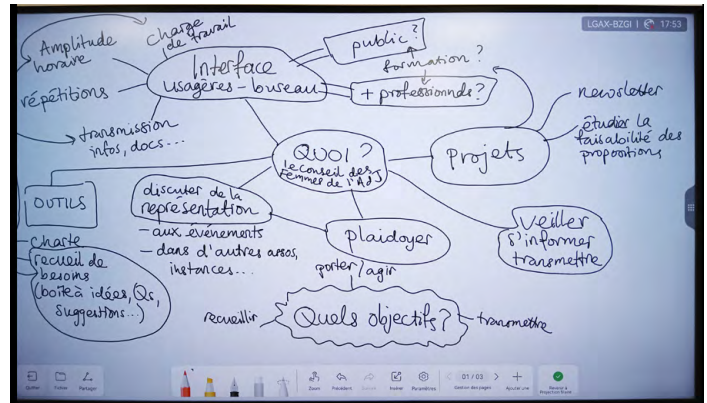
Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, une soirée conviviale a rassemblé les femmes accompagnées et l'équipe autour de performances artistiques (danse, slam) portées notamment par les participantes, suivies de la projection d'un film et d'un temps d'échange. Un moment fort favorisant l'expression, la valorisation des femmes et le lien collectif.



23 AVRIL

Le 23 avril 2025 marque le lancement du premier Conseil des femmes :

Instance structurante visant à renforcer le pouvoir d'agir des femmes accompagnées au sein de l'Accueil de jour, reconnues comme actrices de leur parcours et force de proposition au sein du service. Préparé en amont avec les participantes, ce conseil a permis de définir collectivement ses objectifs et modalités de fonctionnement, avec l'instauration d'un rythme de rencontre trimestriel.



Asfad

AOÛT & SEPTEMBRE

Renforcement stratégique de l'équipe

L'équipe s'est significativement consolidée à la rentrée 2025 avec deux recrutements clés. En août, l'arrivée d'une Chargée de mission Prévention, financée par un appel à projets de la FNSF pour six mois, a permis un déploiement rapide et structuré de la mission prévention, avec une nette intensification des actions de sensibilisation sur le territoire.

En septembre, le recrutement d'une Chargée de mission projets et partenariats au sein du service Asfad a renforcé les capacités de développement et de coordination des projets.

4 DÉCEMBRE

Table ronde CAF/Asfad

Le 4 décembre 2025, une table ronde dédiée aux enjeux juridiques, sociaux et institutionnels de l'accompagnement des femmes étrangères victimes de violences a été organisée entre la CAF et l'Asfad, co-portée par la juriste spécialisée en droit des étrangers du service Accueil de jour-Écoute. Cet événement a favorisé le croisement des expertises par les témoignages d'avocates, juristes et travailleuses sociales pour renforcer la réflexion partenariale autour des situations complexes liées au contexte des violences.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Projet Immobilier 2025

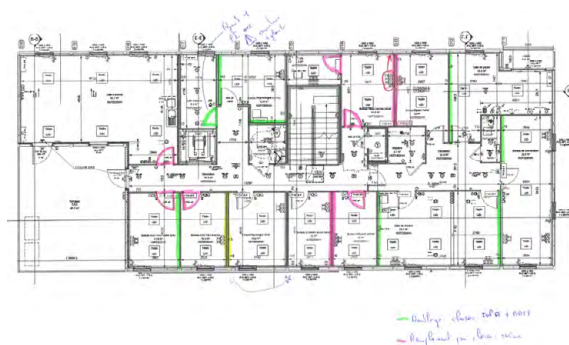
CHU

Asfad

JUILLET

Des travaux d'acoustique ont été réalisés à la Maison des femmes Gisèle Halimi.

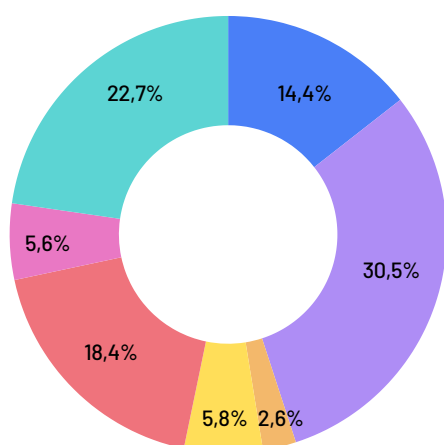
Des cloisons et des portes ont été renforcées et/ou changées pour gagner en confidentialité et confort de travail. Un vrai plus pour la structure, tout en adaptant les conditions d'accueil sur la durée des travaux !



LES FEMMES ACCOMPAGNÉES EN 2025

QUELS TYPES DE VIOLENCES PRINCIPALES SUBIES ?

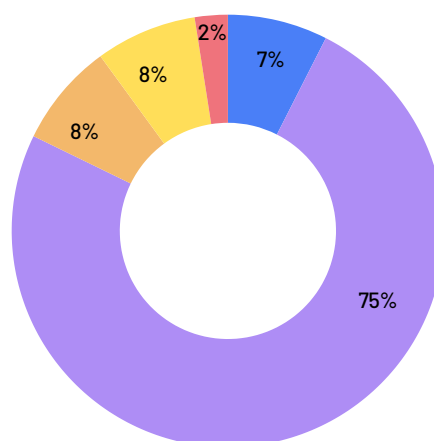
Nouvelles femmes accompagnées ou accueillies par le service accueil de jour et ligne d'écoute en 2025



- Violences multiples
- Violences financières et administratives
- Violences physiques
- Violences physiques, verbales et psychologiques
- Violences sexuelles
- Violences psychologiques
- Autres formes de violence

QUELS CONTEXTES DE VIOLENCES SONT DÉCLARÉS ?

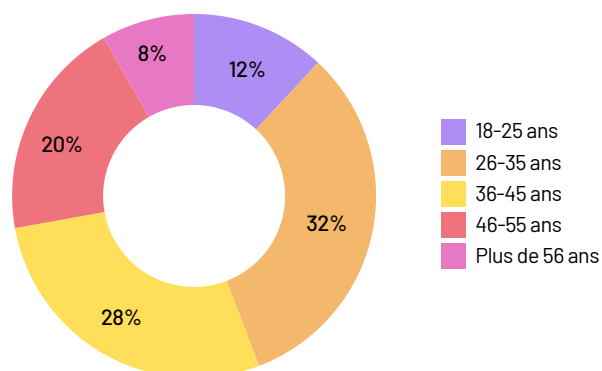
Nouvelles femmes accompagnées ou accueillies par le service accueil de jour et ligne d'écoute en 2025



- Violences conjugales et violences intrafamiliales
- Violences conjugales
- Violences intrafamiliales
- Autres formes de violence
- Non répondu

QUEL EST LE PROFIL D'ÂGE DES FEMMES ACCOMPAGNÉES ?

Nouvelles femmes accompagnées ou accueillies par le service accueil de jour et ligne d'écoute en 2025



Sur un total de 100 % de répondantes, 42 % n'ont pas souhaité se prononcer sur cette question. Les résultats présentés dans ce graphique portent donc uniquement sur les réponses exprimées.



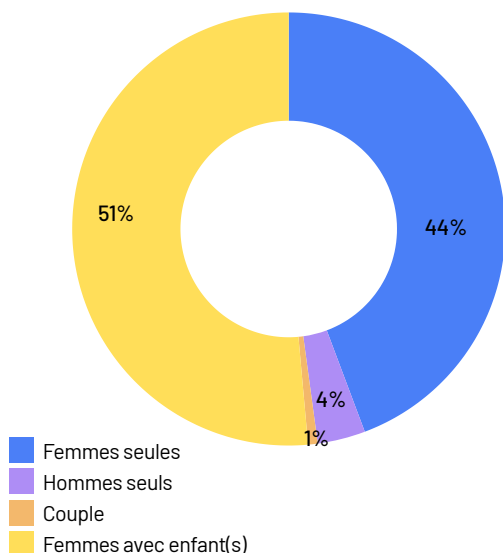
TÉMOIGNAGE

Je suis arrivée accompagnée de mon bébé en 2025 pour me mettre en sécurité et depuis j'ai été extrêmement bien prise en charge, notamment en m'offrant un endroit où me poser. L'accueil de jour est un lieu très plaisant et très à l'écoute. On s'y sent bien. On peut y venir avec nos enfants en bas âge et échanger avec d'autres mamans qui sont dans la même situation, qui vivent les mêmes choses. C'est un lieu de rencontres, d'échanges, et j'ai pu lier des affinités avec d'autres femmes que je vois maintenant à l'extérieur de la maison des femmes. Cet endroit est un lieu où je grandis, où je cherche à m'en sortir et où je me dis qu'il y a une lueur d'espoir vers un avenir sain et bon. J'ai retrouvé un emploi et je suis prioritaire pour avoir bientôt mon propre logement.



QUI SONT LES MÉNAGES MIS EN SÉCURITÉ ?

Répartition par composition familiale



Il s'agit ici de la composition familiale des personnes mises en sécurité uniquement via le 115. L'équipe fait également appel à la FNSF pour des nuitées hôtelières dans le cadre des mises en sécurité.



TÉMOIGNAGE

Quand je suis venue à la maison des femmes, je voulais juste le contact d'un.e psychologue. Je n'aurais pas osé demander un accompagnement, parce que je n'étais plus confrontée directement à la violence de mon ex-mari. À l'accueil de jour, j'ai pris le temps de me poser et d'écrire toute mon histoire, pour la ranger définitivement. Ou pour en faire un livre un jour peut-être ! Les ateliers m'ont aussi incitée à sortir de chez moi. Je crois que ce n'est jamais complètement fini malheureusement, on garde des traces de nos histoires. Mais je vais mieux, je me remets à chercher du travail, et dans mes cauchemars, le scénario n'est plus le même : je lui dis en face que je vais partir, maintenant.



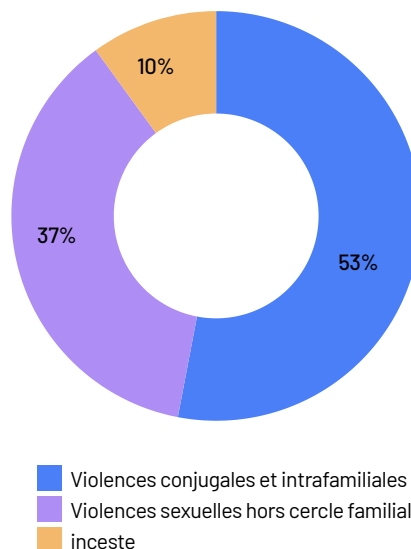
Quand je suis arrivée à la maison des femmes, je n'allais pas bien du tout. J'étais épuisée, je dormais mal, j'avais souvent mal partout et je n'avais plus vraiment la force de prendre soin de moi. Ce qui m'a le plus aidé, c'est que les professionnelles se sont intéressées à moi dans ma globalité. Elles ont pris en compte ce que j'avais vécu, mais aussi ma santé, mes douleurs, mon sommeil, mon moral. Pour la première fois, j'ai eu l'impression que quelqu'un faisait le lien entre tout cela. Je me suis sentie écoutée, comprise et accompagnée avec beaucoup de bienveillance. Petit à petit, j'ai repris confiance, j'ai appris à être plus attentive à mes besoins, mes angoisses se sont atténuées, mes douleurs aussi, je dors mieux et j'ai retrouvé de l'énergie.

TÉMOIGNAGE



NATURE DES VIOLENCES MOTIVANT UN PARCOURS DE SOINS COORDONNÉS AU CHU EN 2025

Les femmes prises en charge et suivies par l'unité de soins VFF proviennent essentiellement du département de l'Ille-et-Vilaine dont 86% de Rennes. L'âge moyen est de 40 ans avec un intervalle allant de 15 à 79 ans.



UN OUTIL POUR LE TERRITOIRE

En 2025, la Maison des femmes Gisèle Halimi s'affirme comme une ressource incontournable pour les acteurs du territoire engagés dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Quatre rencontres partenariales ont ainsi été organisées au cours de l'année. Ouvertes à l'ensemble des acteurs souhaitant **mieux connaître ses missions**, elles prennent la forme de visites de la structure, de présentations des deux co-porteurs, suivies de temps d'échange. **Ces rencontres favorisent l'inter-connaissance, le partage de pratiques et le développement de collaborations** au service des femmes accompagnées.

La Maison des femmes Gisèle Halimi est régulièrement **sollicitée par de nombreux partenaires**, témoignant de la reconnaissance de son expertise. Ces sollicitations prennent des formes variées : demandes d'information, appui à l'orientation de situations complexes, demandes d'adressage ou encore éclairage sur les problématiques liées aux violences faites aux femmes.

Ainsi, en 2025 :

- Le service de l'Asfad comptabilise **environ 20 % des appels reçus sur la ligne d'écoute qui émanent de professionnels partenaires**,
- Le CHU reçoit en moyenne **3 fiches d'adressage par semaine et a transmis 44 avis spécialisés sur la plateforme Omnidoc** dédiée aux professionnels de santé.

En 2025, la Maison des femmes Gisèle Halimi poursuit son implication dans les dynamiques territoriales et les réflexions autour des politiques publiques de lutte contre les violences. Elle participe activement à différentes instances partenariales, notamment aux réunions de suivi du schéma directeur piloté par la DDFE et le Parquet, **contribuant à l'adaptation et à la cohérence des réponses apportées aux besoins du territoire**.

Les modalités d'accueil, à la fois téléphonique et physique, permettent de **continuer à élargir la couverture territoriale** et de répondre de manière souple et accessible aux besoins des femmes comme des professionnels. Cela permet un accès facilité à la structure, y compris pour les partenaires éloignés ou confrontés à des situations urgentes.

Par ailleurs, le CHU de Rennes est missionné par l'ARS pour piloter le dispositif départemental d'appui aux établissements hospitaliers d'Ille-et-Vilaine. Il s'agit **d'un réseau de professionnels de santé sur le département qui fédère et harmonise leurs pratiques dans le champ des violences faites aux femmes**. Il met en œuvre la politique nationale et régionale de la prise en charge des femmes victimes de violences définie par l'ARS à qui il apportera son expertise. Ce projet vise à former les professionnelles de santé, proposer un appui d'expertise et favoriser une couverture cohérente du territoire.

La Maison des femmes Gisèle Halimi s'inscrit dans **une dynamique proactive de diffusion de ses missions et de renforcement des liens partenariaux**. De nombreuses interventions et présentations du service ont été réalisées en 2025, notamment auprès de la M2PF ou dans les réseaux VIF du territoire. Ces temps d'échange participent à une meilleure connaissance mutuelle, à la fluidification des orientations et la consolidation d'un réseau local coordonné.

Les femmes prises en charge et suivies par l'unité VFF proviennent essentiellement du département de l'Ille et Vilaine.

Les partenaires financeurs mobilisés aux côtés de la Maison des femmes Gisèle Halimi

 **RENNES**
Ville et Métropole

 **Ille & Vilaine**
LE DÉPARTEMENT

 **ars**
Bretagne

 **PRÉFET**
D'ILLE-
ET-VILAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

 **K E R I N G**

 **ALLOCATIONS**
FAMILIALES
Caf
d'Ille-et-Vilaine

GOVERNANCE & FINANCEMENTS

Deux instances pour piloter et coordonner le projet

La Maison des femmes Gisèle Halimi n'a pas d'entité juridique propre mais deux instances de pilotage existent :

1 LE PILOTAGE STRATÉGIQUE DU PROJET

Le Comité stratégique réunissant les porteurs et les partenaires stratégiques et financiers de la Maison des Femmes Gisèle Halimi (Ville de Rennes, Rennes Métropole, le Conseil départemental 35, les services de l'État, l'ARS Bretagne, la CAF 35, le CHU de Rennes et l'Asfad) : il est le lieu de discussions et de définition des orientations stratégiques et évolutions du projet. **En 2025, il s'est réuni 2 fois.**

2 UNE COORDINATION OPÉRATIONNELLE AU QUOTIDIEN

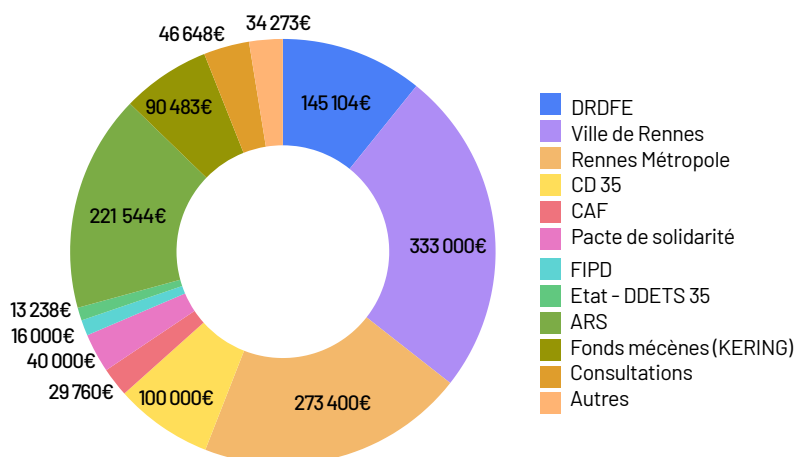
Le Comité technique, instance de coordination de la Maison des femmes Gisèle Halimi réunissant l'Asfad, le CHU de Rennes et la Ville de Rennes : il a pour missions de préparer les comités stratégiques et de suivre les principaux projets de la structure. **En 2025, il s'est réuni 6 fois.**

LES MOYENS MOBILISÉS EN 2025

BUDGET GLOBAL DE LA MAISON DES FEMMES GISÈLE HALIMI AU 31.12.25 : 1 343 450€

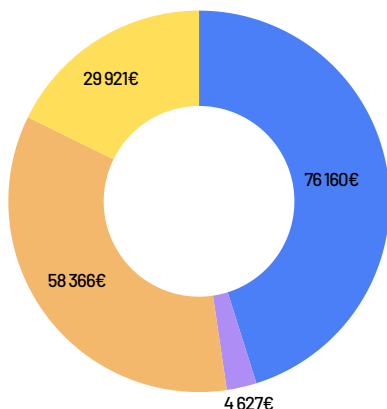
Ce budget est réparti en 3 enveloppes distinctes :

- Le budget commun CHU et Asfad, porté par l'Asfad.
- Le budget Asfad
- Le budget CHU.



RÉPARTITION DES DÉPENSES DU COMMUN EN 2025

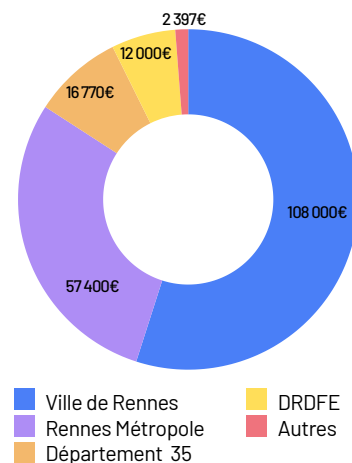
Le budget commun couvre les dépenses en ressources humaines des deux chargées d'accueil de la Maison des femmes Gisèle Halimi qui assurent l'accueil physique et téléphonique de toutes les femmes accompagnées (frais de personnel), le paiement des professionnels assurant les permanences juridiques, les permanences emploi et les ateliers thérapeutiques (services extérieurs) ainsi que les charges liées à l'organisation des temps forts, les dépenses courantes et les frais de gestion du bâtiment. (autres services extérieurs)



■ Frais de personnel ■ Services extérieurs
■ Achats ■ Autres services extérieurs

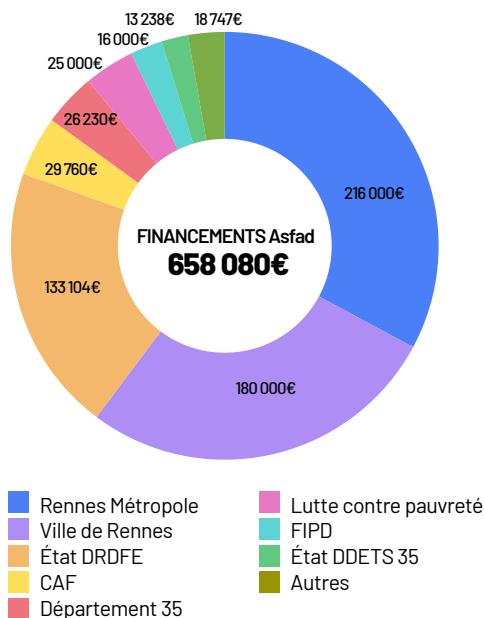
COMMENT EST FINANCÉ LE BUDGET COMMUN 2025 ?

Le budget commun constitue le socle partagé entre les deux structures.



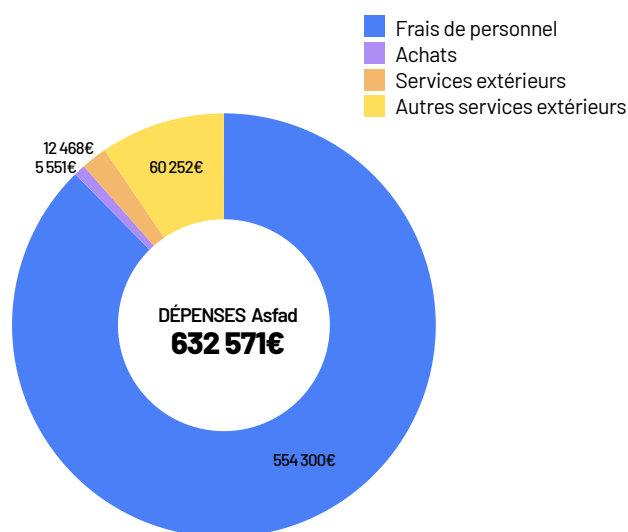
Asfad

RÉPARTITION DES FINANCEMENTS PORTÉS PAR L'Asfad EN 2025



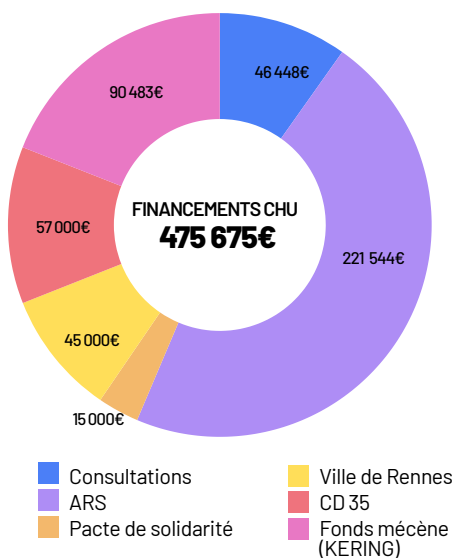
REPARTITION DES DÉPENSES PORTÉES PAR L'Asfad EN 2025

Les charges ont été maîtrisées par rapport au prévisionnel et ajustées selon les besoins du service. L'équipe fait également régulièrement appel à ISM Interprétariat pour assurer des prestations d'interprétariat lors d'entretiens individuels avec les femmes accueillies d'origine étrangère. En 2025, cela a représenté 102 heures d'interprétariat, pour un coût total de 3 060 €.

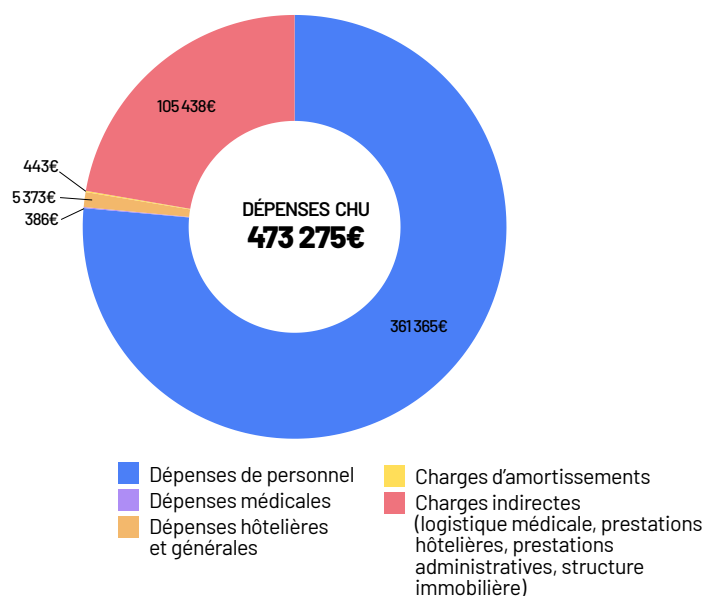


CHU

RÉPARTITION DES FINANCEMENTS PORTÉS PAR LE CHU EN 2025



RÉPARTITION DES DÉPENSES PORTÉES PAR LE CHU EN 2025



3.

SE PROJETER : PERSPECTIVES ET BESOINS

ATELIER PHOTO LA MAISON DES FEMMES

Maud, juillet 2025



CHU

Dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité des prises en charge et de consolidation de son fonctionnement, plusieurs axes de développement sont identifiés pour l'année à venir.



1 OPTIMISER LES PARCOURS ET L'ORGANISATION DE LA FILE ACTIVE

Un travail approfondi d'analyse de la file active sera conduit afin d'objectiver l'activité et d'adapter les parcours. Cette démarche s'accompagnera d'une réflexion sur la structuration des parcours, les modalités d'orientation et les critères de sortie. L'objectif est de garantir la qualité des prises en charge, de fluidifier les parcours de soins et de réduire les délais d'attente au sein du parcours coordonné tout en maintenant un accompagnement adapté aux besoins de chaque femme.

2 DIVERSIFIER LES MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Afin de répondre au mieux à la diversité des situations, un parcours spécifique sera développé. Il intégrera des séances collectives axées sur la stabilisation, visant à transmettre des outils pratiques pour réguler les émotions, mieux gérer les symptômes du psychotraumatisme et améliorer la qualité de vie au quotidien.

3 PRÉSERVER LA SANTÉ DES PROFESSIONNELS ET PRÉVENIR LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

L'accompagnement des femmes victimes de violences expose les professionnels à une charge émotionnelle importante. Afin de soutenir les équipes et de prévenir les risques liés au traumatisme vicariant, la mise en place d'une supervision d'équipe régulière est envisagée. Celle-ci sera complétée par l'organisation d'un séminaire d'équipe intra-CHU, destiné à favoriser les échanges, à renforcer la cohésion et à soutenir les pratiques professionnelles.

4 DÉVELOPPER LA PRISE EN CHARGE CORPORELLE

La prise en compte des répercussions corporelles des violences constitue un enjeu majeur des parcours de soins. Dans cette perspective, l'intégration d'une kinésithérapeute au sein de l'équipe permettra d'enrichir l'offre de soins et de renforcer l'approche globale et pluridisciplinaire des patientes.

5 CONSOLIDER LA PLACE DES BÉNÉVOLES

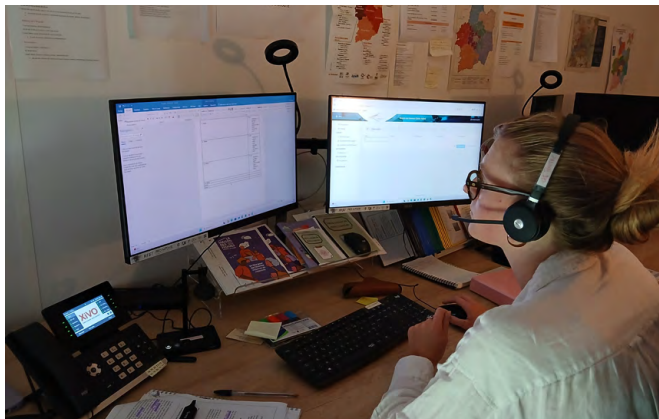
Les bénévoles constituent une ressource essentielle dans l'accompagnement des femmes accueillies. Le renforcement de cette équipe représente un axe de développement important, avec la poursuite du recrutement des bénévoles, la mise en place de formations ainsi que le développement de nouvelles actions bénévoles au bénéfice des patientes.

6 DÉPLOYER LA COORDINATION RÉGIONALE DES MAISONS DES FEMMES SANTÉ DE BRETAGNE

L'année à venir sera également marquée par le lancement de la coordination régionale des Maisons des femmes Santé de Bretagne. Cette nouvelle mission, confiée au CHU de Rennes par l'ARS, vise à renforcer la structuration du réseau d'acteurs, à favoriser le partage d'expertise et soutenir l'harmonisation des pratiques sur le territoire. Elle contribuera à améliorer l'accès aux soins et l'articulation des différents partenaires impliqués dans l'accompagnement des femmes victimes de violences.



Asfad



1 ÉLARGISSEMENT DES HORAIRES DE L'ÉQUIPE POUR LA LIGNE D'ÉCOUTE

2026 annonce un nouveau chapitre avec une équipe qui tend à s'agrandir avec 1,2 ETP supplémentaire afin de tenir la ligne d'écoute jusqu'à 22h du lundi au dimanche, en lieu et place des travailleurs sociaux du CHRS. La Ligne d'Ecoute départementale montera encore en compétences tout en poursuivant un travail important avec le réseau partenarial qui ne cesse de s'agrandir.

2 UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES QUI SE RENOUVELLE

Dans la perspective de l'année 2026, l'équipe de bénévoles a été renforcée à l'issue d'entretiens menés fin 2025, permettant le recrutement de quatre nouvelles bénévoles. Leur parcours de formation débutera dès le début de l'année 2026. Il comprendra une première journée dédiée aux violences, suivie d'une demi-journée de formation spécifique à l'accueil des enfants sur l'accueil de jour, ainsi que des temps d'immersion au sein de l'Accueil de jour.

3 DÉVELOPPEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

Accompagner les mères dans leur parentalité au sein d'un contexte de violences est un des enjeux prioritaires du service. Les rassurer, leur redonner confiance en elles dans l'exercice de leur rôle parental, les conseiller et les soutenir font partie des axes de travail. Au cours des années 2024 et 2025, l'Asfad et la CAF 35 ont pu se rencontrer à plusieurs reprises pour travailler à un rapprochement et échanger sur leurs compétences respectives en termes de soutien aux familles victimes des inégalités. La CAF a alors accordé une enveloppe dédiée au service afin de renforcer les actions individuelles et collectives pour les mères isolées victimes de violences conjugales/violences intrafamiliales et leurs enfants. Une convention d'objectifs et de financement pluriannuelle a été contractualisée entre la CAF 35 et l'Asfad afin de donner les moyens à l'équipe Asfad de la Maison des femmes Gisèle Halimi de développer ce volet d'accompagnement.

4 À L'HORIZON 2026 : UNE ÉQUIPE QUI VA S'AGRANDIR AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DES ÉCOUTES ET RÉPONDRE À DAVANTAGE DE FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

Depuis plus de 35 ans, l'Asfad est en gestion d'une Ligne d'Ecoute départementale dédiée aux femmes victimes de violences intrafamiliales. Lors de la crise sanitaire de 2020 et le développement des mouvements de libération de la parole, le nombre d'écoutes a considérablement augmenté démontrant sa nécessité d'exister pour toutes les femmes victimes de violences du département, et même au-delà des frontières du 35. Cette ligne accessible 24h/24h, leur permet d'être écoutées, soutenues et d'être mises en sécurité avec leurs enfants. Elle est une porte d'entrée de l'Asfad, de la Maison des femmes Gisèle Halimi mais elle est également une plateforme départementale importante pour orienter les femmes vers les partenaires du territoire. Le projet de 2026 vise à pouvoir obtenir des moyens supplémentaires de la part des pouvoirs publics (notamment en lien étroit avec la DDETS 35*) afin de renforcer la qualité des écoutes, mais également dans l'objectif de pouvoir répondre à toujours plus de femmes.

5 UNE MISSION PRÉVENTION ESSENTIELLE QUI SOUHAITE SE PÉRENNISER

Comment lutter contre les violences faites aux femmes sans imaginer déployer la prévention des inégalités entre les femmes et les hommes et les violences de genre ? Depuis 2021, c'est bien l'idée du service que de développer cette mission d'utilité publique qui peine à maintenir ce volet de manière stable et durable. Les demandes d'intervention, de sensibilisation et de formation sont bien là, mais reposent à ce jour sur des financements non pérennes. Fin 2025, c'est grâce à un coup de pouce de la FNSF** et les dons de particuliers qu'une Chargée de mission prévention a pu être recrutée au sein de la Maison des femmes Gisèle Halimi pour intervenir, là où on l'appelait sur le sujet des violences conjugales. Merci pour son investissement et le travail de qualité effectué sur ce projet ! En 2026, la recherche de financements pour développer la prévention des violences reste un objectif prioritaire.

* Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités d'Ille-et-Vilaine

** Fédération Nationale de Solidarité des Femmes

PERSPECTIVES COMMUNES



Les co-porteurs de la Maison des femmes souhaitent inscrire les prochaines années dans une dynamique de consolidation, d'ajustement et de projection, en s'appuyant sur l'expérience acquise au cours des deux premières années de fonctionnement.

1 RENFORCEMENT DU PARTENARIAT ASFAD/CHU ET DE LA COORDINATION

Un axe prioritaire concerne le renforcement du partenariat entre l'Asfad et le CHU, ainsi que l'approfondissement de la coordination entre les équipes. Un travail de fond sera engagé sur les interfaces de fonctionnement, les modalités de coopération et les articulations opérationnelles, afin de fluidifier les parcours et d'améliorer encore la lisibilité du dispositif pour les femmes accueillies.

Cette réflexion s'appuiera pleinement sur l'expérience accumulée depuis l'ouverture de la structure, permettant d'identifier les points de tension, les leviers d'amélioration et les bonnes pratiques déjà éprouvées. L'objectif est de consolider un modèle de collaboration partagé, cohérent et durable.

2 CO-CONCEPTION DE LA FUTURE MAISON DES FEMMES GISÈLE HALIMI HORIZON 2029

L'année 2029 constitue une échéance structurante avec le déménagement prévu de la Maison des femmes Gisèle Halimi sur le site de Pontchaillou. Cette perspective ouvre une phase importante dès 2026 de co-conception de la future Maison des femmes Gisèle Halimi, tant sur le plan architectural que fonctionnel et organisationnel.

Les co-porteurs souhaitent inscrire cette étape dans une démarche collaborative étroite, associant les femmes et l'ensemble des professionnels concernés, afin de concevoir un lieu encore plus adapté aux besoins des femmes accueillies et aux évolutions des prises en charge. Ce projet représente une opportunité majeure de renforcer la visibilité, l'accessibilité et l'ambition du dispositif.



REMERCIEMENTS À :

- Rennes, Ville et Métropole
- Services de l'État : ARS, DRDFE, DDETS
- Département d'Ille-et-Vilaine
- CAF 35
- CIDFF 35
- Sos Victimes - France victimes 35
- Planning familial 35
- Région Bretagne
- Barreau de Rennes
- Fondation Kering
- Donateurs privés
- Les équipes du Centre Hospitalier Universitaire, de l'Asfad et les bénévoles.

